



LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Assemblée générale annuelle Mardi 15 septembre 2020 – Réunion virtuelle sur Zoom - 16 h

PROCÈS-VERBAL

1- ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Alexandra Houle, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond et souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte. Marie-Claude Trépanier agira en tant qu'animatrice d'assemblée

2- CONSTATION DU QUORUM

Elle mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Simon Coderre et appuyé par Nicolas Bouchard, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 juin 2020
5. Rapport du président
6. Présentation du rapport financier
7. Nomination d'un vérificateur
8. Cotisation annuelle
9. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
10. Ratification des actes posés par les administrateurs
11. Affaires diverses
- 11.1.
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 3 JUIN 2020

Considérant que les membres de la Chambre ont reçu, dans les délais prescrits, l'avis de convocation annonçant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice du 1^{er} avril au 30 juin 2020.

Considérant que les membres ont aussi reçu copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2020 et qu'ils ont pu en prendre connaissance.

En conséquence, proposition est faite par Élise Laramée, appuyée par Rachelle Bissonnette, d'autoriser la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Puisqu'aucune correction ou modification n'est demandée, nous sollicitons une proposition pour adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2020. Marc Tremblay fait la proposition d'adoption du procès-verbal et est appuyée par Linda Desrochers.

5- RAPPORT DU PRÉSIDENT, M DOMINIC GUÉVIN

Depuis la mi-mars, la CCID a dû composer avec la pandémie, tout comme vous. D'abord, la nouvelle du confinement a créé une onde de choc notable auprès des membres. Les appels et les courriels à la Chambre se sont multipliés jusqu'en avril. Vous souhaitez être informés sur les mesures annoncées, être dirigés vers les bonnes instances et aussi, être écoutés sur les bouleversements vécus face aux décisions crève-cœur à prendre et le stress éprouvé. La CCID a joué un rôle crucial de transmission des informations dès le premier jour de la pandémie.

Bien entendu, veillant à la saine gestion de l'organisme, la décision a été prise de mettre à pied temporairement le personnel permanent à l'exception de la direction générale. Seule au combat, Alexandra Houle a représenté la CCID auprès du comité mis en place par la Ville de Drummondville et a fait partie de plusieurs consultations concernant diverses initiatives à travers tout le Centre-du-Québec. Je souhaite souligner ici son acharnement, son dévouement et son bon jugement. Merci Alexandra!

Avec l'arrivée du Programme de subvention salariale d'urgence du Canada, la CCID a pu ramener à temps partiel ses employés à la mi-mai. De là, l'équipe en place à redoubler d'efforts pour offrir aux membres une liste exhaustive d'outils de gestion pour faire face à la crise et une liste des fournisseurs en produits et services voulant accorder des rabais aux entreprises du territoire afin de participer à la relance économique. Des formations et des séances d'information ont été offertes en ligne également afin de vous venir en aide.

« Il y aura un lendemain »

Aujourd'hui, certains d'entre vous fonctionnent à volume réduit, essaient de rattraper le temps perdu et encaissent d'énormes pertes à tous les niveaux. Mais il y aura un lendemain. Vos actions d'aujourd'hui pourraient être bénéfiques à votre fonctionnement de demain. Lorsque la machine aura repris sa vitesse de croisière, votre ingéniosité et créativité actuelles seront vos alliés. Développez de nouvelles pratiques, diversifiez votre production et ajoutez de nouveaux services. Servez-vous de cette crise comme opportunité de développement.

Réinventer la CCID

Mon mandat se poursuivra pour une seconde année, une année de défis pour la CCID et ses membres. Organisme dont la source principale de revenu est la tenue d'événements, la CCID sera appelée à se bâtir de nouvelles avenues afin de diversifier son financement. Ce sera un privilège pour le conseil d'administration en place de participer à l'élaboration de changements significatifs. J'espère également que vous y participerez en siégeant aux tables de concertation, en suivant les publications de la Chambre et en nous interpellant sur vos besoins. C'est dans le partage de nos idées que nous créerons un réseau d'affaires fort et profitable pour les années à venir.

6- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Mme. Hélène Lemire, comptable Associé, CPA auditrice, CA chez FBL, vérificateur externe de la CCID, présente les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2020.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par Johanne Lachapelle, appuyé par Abderrahim Labbi d'accepter les états financiers se terminant le 30 juin 2020 tel que présentés.

7- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Tel que le stipule l'article 10.3 de notre règlement numéro 1, nous devons procéder à la nomination d'un vérificateur des livres de la Chambre pour le prochain exercice, soit l'exercice 2020-2021.

Il est proposé par Nicolas Bouchard, appuyé par Marc Tremblay que la firme FBL Comptables professionnels agréés, soit retenue comme firme comptable auditrice pour le mandat 2020-2021.

8- TAUX DE COTISATION ANNUELLE

Tel que stipulé à l'article 2.5 du Règlement numéro 1 de la Chambre, le coût de la cotisation est établi annuellement par le conseil d'administration. Pour l'année 2020-2021, le conseil d'administration ne prévoit pas de modification.

Le tableau des taux de cotisation est donc le suivant :
Taux 2020-2021

Travailleurs autonomes	:	120\$
Membre corporatif	:	200\$ (2 représentants)
Membre corporatif	:	275\$ (3 représentants)
Membre corporatif	:	350\$ (4 représentants)
Institutions financières	:	425\$ (4 représentants de base)
Représentant supplémentaire	:	75 \$
Étudiant (Temps plein) & retraité :		25\$

La proposition d'adoption des frais d'adhésion sans aucune augmentation est proposée par Dominic Guévin et est appuyée par Katia Mayrand.

9- RECOMMANDATION DU COMITÉ DE MISE EN NOMINATION POUR LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité a basé son analyse selon l'article 4.1 du règlement #1 de la CCID. Suite à l'évaluation de toutes les candidatures, il est proposé de recommander les candidats suivants :

- M. Xavier Fillion (Deloitte)
- Mme Nathalie Frenette (Agrilait Coopérative agricole)
- Mme Élise Laramée (Cégep de Drummondville)
- Mme Audrey Roy (Nmédia)

Il est proposé par Johanne Lachapelle et secondé par Katia Mayrand d'adopter les candidatures en bloc.

Il est proposé par Johanne Lachapelle et secondé par Dominic Guévin d'adopter l'ensemble des candidatures proposées.

10- RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Nous procédons maintenant à la ratification des actes posés par les administrateurs. Il est proposé par Marc Tremblay, appuyé par Roger Lauzière, de ratifier les actes posés par les administrateurs de la Chambre pour le mandat 2020-2021.

11- AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse n'a été proposée par les membres.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Kathleen Beauchesne propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par Catherine Ménard.

Dominic Guévin,
Président

Alexandra Houle,
Directrice générale